



Ville de
Rivière-du-Loup

Service de la sécurité publique



Culture
ciel ouvert
Rivière-du-Loup



Le 8 février 2007.

Mme Diane Rhéaume
Secrétaire générale du CRTC
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : Avis juridique de radiodiffusion CRTC-2007-1
Référence : Numéros de demande 2006-0508-2 et 2006-0509-0.

Madame,

Notre service de police vous présente son appui à la demande présentée par « **Avis de recherche.tv** » relativement aux demandes mentionnées en exergue.

Cette chaîne spécialisée constitue pour les services de police un outil moderne et efficace de communication et de diffusion d'information et participe de ce fait au maintien de la sécurité de nos citoyens et à la lutte à la criminalité.

Bien que nous soyons un petit corps de police et en région, il n'en demeure pas moins que la criminalité n'a pas de frontières. Ainsi, l'usage des médias pour assurer une plus large diffusion dans la conduite d'enquêtes ou de recherches est chose établie depuis longtemps dans notre organisation. Nous priver de ce partenariat constituerait, à notre sens, un manquement à notre mission.

Vous comprendrez que l'émission « **Avis de recherche.tv** » est un partenaire de premier ordre quand on parle de rejoindre le plus vaste auditoire et ainsi augmenter l'efficacité de notre travail de protection des citoyens.

Nous espérons donc que vous considérerez la présente dans l'appréciation des demandes présentées par « **Avis de recherche.tv** »

Recevez, Mme Rhéaume, mes meilleures salutations.

Martin LeBlond, directeur.